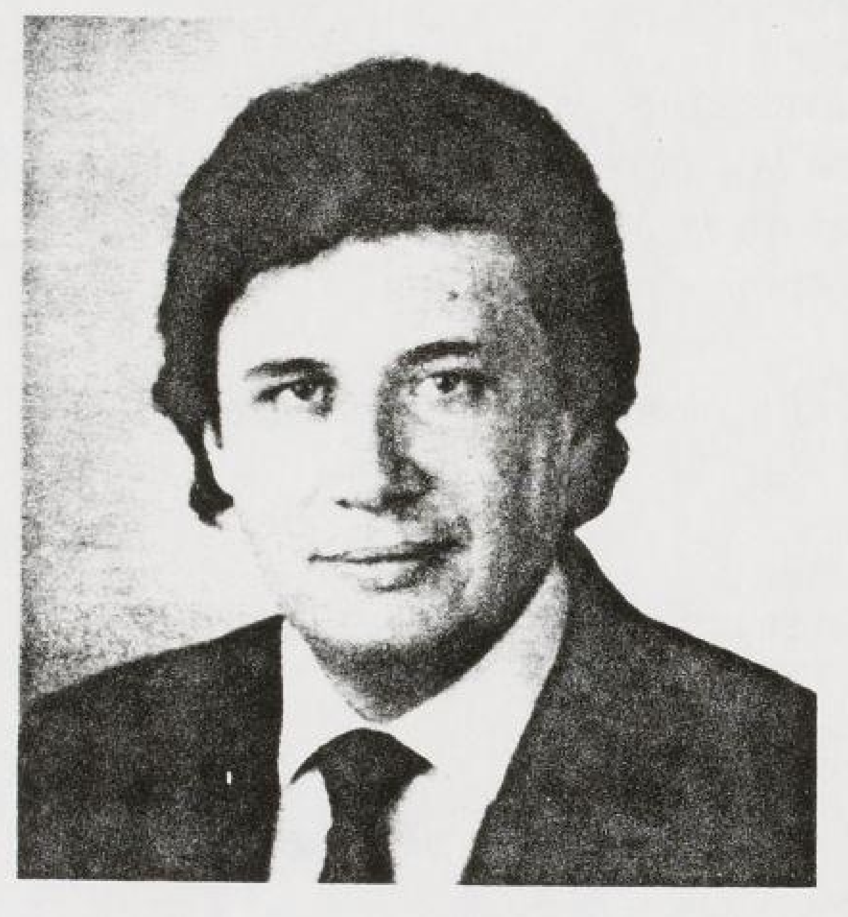
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR — 2e CIRCONSCRIPTION



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
5 JUIN 1988



L'ouverture c'est possible !

Philippe PERETTI

Conseiller Municipal de DIJON
Ancien Conseiller Général Socialiste

Suppléante :



Odette SIMON

Secrétaire du MRG
Enseignante à AUXONNE

Rassemblement pour l'ouverture de la Majorité Présidentielle

LE 5 JUIN,
VOTEZ PERETTI

Madame,

Monsieur,

Le 8 Mai, François MITTERRAND a été réélu avec une large majorité. Vous avez été sensibles à sa ***volonté d'unir les Français****. Cette union est possible à condition de choisir des Députés capables , sans renier leurs convictions, d'écouter les autres et de travailler avec eux.*

Je me présente à cette Election parce que j'ai l'expérience au Conseil Municipal de DIJON, au Conseil Général de la Côte-d'Or, du dialogue. ***Le Mouvement des Radicaux de Gauche, composante de la Majorité Présidentielle,*** *est bien placé pour faciliter le rassemblement des hommes de progrès.*

Dans cette Circonscription, l'union rendra plus efficace la ***réalisation des grands projets :***

- *Le COMBAT pour l'emploi ;*
- *La DÉFENSE des intérêts agricoles et encouragements à l'élevage et aux activités maraîchères ;*
- *La RÉNOVATION du quartier des Grésilles ;*
- *La MAITRISE du développement des Communes périphériques de l'Agglomération Dijonnaise ;*
- *L'AMÉLIORATION du logement dans les centres urbains ;*
- *Les ACTIONS en faveur du troisième âge...*

Secondé par une suppléante active dans le Canton d'AUXONNE, soutenu par de nombreux élus, je sollicite, Madame, Monsieur, votre suffrage.

Philippe PERETTI

LE 5 JUIN,
VOTEZ PHILIPPE PERETTI

Suppléante : Odette SIMON

IMP. BOBDOT - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS